

II. — ÉTUDE HISTORIQUE DU TIERS-ORDRE AU CANADA (SUITE)



ORS de notre retour définitif au Canada, en 1888, comme Commissaire de Terre Sainte, nous travaillâmes de nouveau à la propagation du Tiers-Ordre. Pour connaître les centres de Fraternités, je m'adressai aux Ordinaires des Lieux en commençant, dans la Province Ecclésiastique de Québec, par le Diocèse de Rimouski.

J'avais été précédemment en relation avec Monseigneur Edmond Langevin, Vicaire général (de pieuse et regrettée mémoire); je connaissais son grand zèle pour la diffusion du Tiers-Ordre dans les Paroisses. Je le priai donc de me faire connaître les Paroisses où le Tiers-Ordre était établi ou comptait au moins quelques membres. Monseigneur (1) eut l'extrême obligeance de consulter tous les vénérables curés du diocèse et il m'adressa le *Résumé* suivant que je copie textuellement afin qu'il puisse servir de document historique :

DIOCÈSE DE RIMOUSKI

Résumé des réponses au sujet du Tiers-Ordre de Saint François d'Assise, transmises par MM. les curés conformément à la circulaire de Mgr. de Rimouski du . . .

Il est parvenu à l'Évêché 22 réponses :

1. — *St. Jean l'Évangéliste* : Les efforts que j'ai tentés pour introduire le Tiers Ordre ont complètement échoué.
2. — *Sainte Anne, Pointe au Père* : Novices : 10 ; aspirants 4 ; professe 1. — Sans qu'ils constituent une congrégation, je les réunis cependant tous les mois pour leur donner une instruction spéciale.
3. — *St. Donat* : Professe : 1. Je ferai tous mes efforts pour y faire entrer ceux chez qui je verrai de bonnes dispositions.
4. — *St. Luce* : Novices 2.
5. — *St. Gabriel* : Je n'obtiens pas de succès pour le Tiers-Ordre dans ma paroisse.

6. — *L'Assomption* : J'ai préparé les voies : je commencerai après les catéchismes. J'y tiens beaucoup, non-seulement pour me

(1) Monseigneur Langevin, son frère, alors Évêque de Rimouski.